

ÉQUIPEMENT

CAHPP en mode " gestion de projet "

GROUPES D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Une stratégie innovante de réponse aux appels d'offres

RESSOURCES HUMAINES

Portraits des nouveaux collaborateurs CAHPP

RSE

Retour sur la journée des partenaires
L'Indice Vert : un label reconnu



CAHPP en mode " gestion de projet "

Réda BEN KEBIL, Chargé de Missions Mobilier et Equipement CAHPP

La gestion en mode projet par Réda Ben Kebil, chargé de missions mobilier et équipement, commence toujours par un partage d'informations avec l'un des 8 responsables régionaux.

Au quotidien, les responsables régionaux visitent les établissements et rencontrent les responsables de tous les marchés couverts par CAHPP. « Si le projet concerne mon secteur : le mobilier et les équipements, et s'avère d'envergure : au-delà de 50 000 euros, le responsable régional organise très vite sur site un rendez-vous avec l'adhérent pour évoquer le projet et en définir les grandes lignes », explique Réda Ben Kebil, qui veille à ce que la gestion de projet soit un travail d'équipe. « Lors du premier rendez-vous, mes questions ouvertes sur les attentes de l'adhérent ont pour objectif de définir l'activité et le besoin de l'établissement. Progressivement, nous entrons dans le détail puis nous effectuons une visite de l'établissement et de l'espace concerné. »

À l'issue de cette rencontre, Réda Ben Kebil établit **un cahier des charges payant** pour définir précisément les contours et le type d'accompagnement du projet, qui sera communiqué à l'adhérent. Si ce cahier des charges est validé, CAHPP consulte ensuite les fournisseurs référencés correspondant au cahier des charges. « Dans la rédaction du cahier des charges, il y a – grâce à l'Indice Vert – toujours un volet RSE : origine des produits, certification des processus de fabrication, recyclage du matériel usagé. Cette consultation des fournisseurs mène à la réception de devis que nous étudions et synthétisons dans un document objectif, adressé à l'adhérent. » L'adhérent sélectionne alors 2 à 3 fournisseurs mentionnés dans le **document de synthèse** rédigé par CAHPP. À ce stade, CAHPP veille à toujours informer les fournisseurs évincés de la sélection.

CAHPP organise alors avec l'établissement **l'exposition** si besoin du matériel et du mobilier. Durant cette période d'essai, les personnes concernées apprécieront, utiliseront et testeront le matériel. À la suite de cette période de test, CAHPP organise avec l'adhérent un débrief afin de lister les points positifs, négatifs ou d'amélioration pour chacune des offres. Informés de ce retour d'expérience, les deux ou trois fabricants encore en compétition préparent **une soutenance** d'une heure pour présenter leur entreprise et argumenter leur offre. Les questions posées lors de l'exposé permettront aux fournisseurs d'actualiser leurs offres.

Les nouvelles offres sont synthétisées par CAHPP et présentées à l'adhérent. « Nous listons les avantages et inconvénients de chacune des offres et informons des tarifs obtenus. Nos tarifs sont négociés à l'année mais pour les projets importants, nous obtenons toujours de nouvelles ristournes. » À l'issue de la présentation de cette **seconde synthèse**, l'adhérent sélectionne un fournisseur. À noter que nous restons toujours NEUTRES dans les décisions de nos adhérents.

Argument confirmé par Julien Redaud, chargé d'affaires chez un fournisseur : « La coordination, la neutralité de CAHPP durant les différentes étapes du projet est une vraie valeur ajoutée. Elle nous permet de proposer une réponse et un accompagnement en parfaite adéquation avec les attentes du client. »

Parfois, CAHPP procède à un « apport d'affaires » lorsque l'adhérent demande de démarcher un fournisseur pas encore référencé. Cependant, cette démarche est généralement financièrement moins intéressante et la connaissance des données techniques des produits imparfaite.

Tout au long du processus, l'adhérent est encouragé à partager son avis. Cependant, « si le cahier des charges est précis, les retours sont toujours positifs », remarque Réda Ben Kebil. « **L'accompagnement de CAHPP tout au long du projet a été un atout pour réaliser un comparatif intéressant** », mentionne Nicolas Bailly-Salins, directeur d'un établissement. « **Je renouvelle notre satisfaction sur l'accompagnement de CAHPP.** »

Pour les projets d'envergure, les délais varient de 6 à 24 mois ; c'est pourquoi le travail des commerciaux visant à connaître en amont les projets des établissements est fondamental.

Cette gestion en mode projet est réalisée par le département mobilier et équipements en parallèle de la mise en relation directe adhérents/fournisseurs quotidienne. En décembre 2022, ce département de CAHPP a généré pour seulement 2 dossiers, plus de 500 K euros de commandes de lits médicalisés. Le temps investi dépend à la fois de l'ampleur et de la complexité du projet.

>> NOUS CONTACTER

contact-equipement@cahpp.fr

CAHPP, une stratégie innovante de réponse aux appels d'offres

Philippe DIEMER,
Responsable National Grands Comptes CAHPP

Convaincre de nouveaux adhérents est un travail exigeant, la concurrence est rude et les enjeux sont importants mais CAHPP tire parti de sa politique innovation et transformation engagée il y a un an.

En amont des consultations, CAHPP réalise **une cartographie des projets** de développement des établissements sanitaires et médico-sociaux. « Ce travail de veille je l'ai mis en œuvre depuis mon arrivée chez CAHPP, il y a un an », indique Philippe Diemer, responsable national grands comptes. « Ce n'est pas un travail individuel mais le fruit d'une action collective visant à être pro actif et dans l'anticipation permanente. »

Cette veille permet de prioriser et d'anticiper les enjeux des établissements, et offre une connaissance du secteur sanitaire ou médico-social utile lors d'une consultation par appel d'offres. « Nous disposons d'une cartographie assez précise des établissements. Nous n'attendons pas la consultation pour engager le travail de veille. »

Lors du « pendant », allant de l'émission du cahier des charges lors de l'appel d'offres à la soutenance, Philippe Diemer pilote et met en place **une transversalité des réflexions au sein de CAHPP**. « La transversalité est importante car CAHPP dispose d'expertises qui doivent être orchestrées pour proposer une vision multi dimensionnelle. La réponse à un appel d'offres n'est plus la restitution de valeurs économiques sous forme de tableau. L'expertise économique subsiste mais elle est associée à d'autres agrégats dont nous avons la maîtrise : les audits, la RSE, l'Indice Vert, la formation, l'accompagnement des équipes, les services informatiques, la gestion des datas, etc.... »

La lecture de chaque cahier des charges permet de lister les sujets et les marchés concernés afin de définir le groupe de travail correspondant. Les services sollicités collaborent. « Chacun intervient dans son secteur d'activité ; je pilote l'ensemble et rassemble les modules inclus dans la réponse. » **La cellule innovation et transformation**, composée de 4 personnes nouvellement embauchées, conseille le groupe de travail dans la manière de communiquer, de restituer les travaux. Ces 4 personnes sont toujours impliquées dans le « pendant » et participent à la soutenance de la réponse à l'appel d'offres pour présenter la vision innovante de la collaboration à venir. « Nous sommes dans du cousu main. J'ai une mission de chef d'orchestre mais pour chaque adhérent ou prospect nous changeons de partition ! »

Lors de la restitution, CAHPP associe ses experts pour une **présentation documentée** et plus de réactivité lors de la

GROUPES

STRATÉGIE



mise en œuvre. « Ce n'est pas une récitation mais la présentation des fonctions supports et d'une feuille de route pour que l'adhérent apprécie le périmètre de l'offre. Nous sommes factuels : voilà ce qui va se passer et comment cela va se passer. Nous communiquons le planning. »

Une réponse favorable à un appel d'offre se concrétise par un contrat de partenariat qui considère le déploiement, les objectifs et les indicateurs à mettre en place.

Philippe Diemer propose systématiquement des échéances mensuelles pour évaluer l'avancement, trimestrielles pour l'approche économique ou annuelle pour les ajustements stratégiques.

Cette approche méthodique et innovante a permis à CAHPP d'accueillir au 1^{er} janvier 2023, LNA Santé. « Notre activité profite du travail réalisé en interne en 2022. Nos désirs d'innovation et de transformation sont appréciés parce que nous les portons et les vivons au quotidien ».

Les adhérents de CAHPP bénéficient des innovations méthodologiques lors de la négociation de leurs partenariats. « Pour certains de nos adhérents, les contrats ne correspondaient plus aux attentes et aux façons de travailler du marché actuel. Nous sommes force de proposition. » Ainsi l'ensemble des établissements du Groupe SOS rejoindra CAHPP en février 2023.

>> NOUS CONTACTER
pdiemer@cahpp.fr

RSE focus sur l'Indice Vert, CAHPP pro

Retour sur la journée des partenaires

La journée des partenaires de CAHPP a remporté un franc succès. Pour la 10^{ème} édition de l'Indice Vert, premier baromètre achats responsables, **CAHPP a réuni plus de 150 fournisseurs au grand Rex à Paris.**

En 2022, CAHPP a enregistré une montée en puissance de l'engagement et **une amélioration des résultats de tous les industriels.** Ainsi, 299 fournisseurs et prestataires ont été évalués. Des signes encourageants pour l'objectif annoncé pour 2025 : **une labellisation Indice Vert de 100 % des fournisseurs.**



Grâce à son Indice Vert, CAHPP mesure, évalue et identifie la politique « achats responsables » de ses fournisseurs dès leur intégration au catalogue. Un suivi permet ensuite de maintenir le niveau d'exigence et de promouvoir une amélioration continue des résultats des fournisseurs. **In fine, l'Indice Vert répond aux exigences de qualité, de sécurité et de neutralité carbone des établissements clients.**

La méthode d'évaluation s'organise en 4 temps. Le fournisseur renseigne et dépose des documents sur la plateforme Indice Vert CAHPP. Ces données sont analysées par des experts et les résultats communiqués. Ils seront ensuite publiés. **L'Indice Vert distingue plusieurs marchés.**

La méthode d'évaluation se décline sur 13 secteurs d'activité : biomédical, hygiène et désinfection, prestation de services biomédicaux et techniques, dispositifs médicaux, dispositifs médicaux implantables, prestation de services, pharmacie, handicap, économat, ligatures, ressources humaines, équipement et restauration.

La Journée des partenaires permet un partage d'expériences inspirantes en matière de RSE. « Le 22 septembre, nous avons fêté la première décennie de l'Indice Vert. Nous tenons à féliciter les fournisseurs les plus engagés et rappelons que c'est un outil d'amélioration continue pour tous », rappelle Isabelle Hamelin, directrice des Relations Publiques, de la Communication et de la RSE chez CAHPP.



La RSE est une démarche historique chez CAHPP (tous marchés confondus)

- . 61 industriels sont indicés A++
- . 66 industriels sont indicés A+
- . 52 industriels sont indicés A
- . 78 industriels sont indicés B

Comment une santé raisonnée et durable

L'indice vert, un label reconnu

Créé en 2012, l'Indice Vert évalue tous les ans de façon contractuelle et sur preuves, la stratégie développement durable des fournisseurs référencés chez CAHPP. En fonction des résultats, CAHPP attribue, ou pas, l'Indice vert avec une mention allant de A, A+, A++ à B et C.

L'Indice Vert vise à une amélioration continue de l'offre des fournisseurs référencés et la participation à l'évaluation se déroule en 4 phases : inscription, recueil ou mise à jour des données, analyse à l'aide d'algorithmes et d'experts des données communiquées, communication des résultats. La dernière étape est accompagnée d'une fiche d'actions recommandées.

Elle recense 6 thématiques : engagement de la direction (stratégie, politique et suivi), politique d'achats (déclinaison et justification des critères environnementaux, sanitaires et sociaux), produits et écoconception (analyse du cycle de vie complet), réduction des impacts sur les sites des clients (incitation et suivi), gestion des déchets (réduction, revalorisation et filières de traitement), et enfin, commandes et distributions (optimisation des flux de commandes, logistiques et dématérialisation).

En 10 ans, CAHPP observe une montée en puissance de l'engagement et une amélioration des résultats de tous ses industriels. « Notre responsabilité d'acteur majeur des achats en santé est d'un côté, d'embarquer l'ensemble des industriels dans une politique RSE, et de l'autre, de soutenir les établissements de santé dans cette démarche », partage Christophe Sadoine, président directeur général de CAHPP. « Cet engagement déjà âgé de 10 ans, au travers d'un dispositif d'évaluation très structuré, porte ses fruits. Et n'oublions pas que depuis 2009, CAHPP s'impose à elle-même ces principes. »

CAHPP

Conseil et Référence

INDICE VERT 2022



>> NOUS CONTACTER

developpement-durable@cahpp.fr



La RSE est une démarche historique chez CAHPP

Dès 2009, CAHPP signe un accord de partenariat avec le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) afin de s'appliquer en interne une démarche RSE. Ainsi, CAHPP obtient en 2014 la certification AFNOR Focus RSE Achats responsables au niveau « progression », et trois ans plus tard le niveau évolue à « confirmé ». En 2019, CAHPP obtient le label THQSE niveau « argent » de Primum Non Nocere et déploie le diagnostic RSE auprès de ses adhérents.

Quels sont les métiers de demain en santé ?

Interview de Stéphane Le Bouler, président du Think Tank LISA
(Laboratoire d'Idées Santé Autonomie).

Entre 2018 et début 2021, Stéphane Le Bouler a été responsable de projet pour l'intégration à l'université des formations paramédicales et de maïeutique, pour les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé. Dans le cadre du Plan de relance, il a mené fin 2020 et fin 2021, à la demande du Premier ministre, deux missions de concertation État-régions sur la création de places de formation en santé et sur la pérennisation du financement de ces formations.

« Nous nous interrogeons continuellement sur les questions de métiers, de compétences, de formations, d'attractivité, etc. La question des frontières entre les métiers est particulièrement difficile à traiter sereinement dans l'espace public car les corporations se crispent assez vite. Nous l'observons actuellement à propos des IPA (infirmiers-ères en pratique avancée) : nous pensions que les différents ordres professionnels s'étaient mis d'accord sur une vision des choses et finalement patatras ! Une fois l'encre séchée, l'accord s'avère instable sur le rôle de chacun et la supervision par le médecin notamment.

La place des professions intermédiaires, entre les auxiliaires médicaux traditionnels et les médecins, est donc problématique. En 2016, après bien des années de réflexion, la loi a consacré les IPA mais ce modèle - dont le déploiement a été compliqué pour les infirmiers-ères - concerne d'autres métiers d'auxiliaires médicaux, dossier qui n'a pas progressé jusqu'à présent. Les résistances sont fortes, situation paradoxale quand le temps médical manque.

Autre problème de plus en plus prégnant : le tissu formé par les professionnels de soins primaires* est aujourd'hui fragilisé en termes de couverture géographique. Les médecins généralistes ne couvrent plus le territoire, le réseau pharmaceutique risque de se rétrécir si l'on considère la démographie en formation officinale. Il existe aussi des difficultés de recrutement des sage-femmes à l'hôpital mais aussi dans les formations de maïeutique. Seuls les infirmiers assurent aujourd'hui le maintien de la ligne des soins primaires sur l'essentiel du territoire. Malgré les initiatives politiques, force est de constater que, sur le terrain, le tissu global se délite. »

Quels sont nos besoins ?

« Nos difficultés à poser les termes du débat résident aussi dans la façon d'évaluer les besoins et les entrées en formation nécessaires dans les différentes filières. Nous

faisons de la régulation quantitative à coup de *numerus clausus* ou de quotas, en nous efforçant de coller aux territoires et aux disciplines et spécialités de façon fine mais sans répondre au fond à quelques questions cruciales : de combien de médecins aura-t-on besoin demain ? De combien d'autres professionnels aura-t-on besoin ? Ce faisant, nous n'abordons pas de front les conséquences des évolutions technologiques et du partage des tâches entre les professionnels. Quand nous évoquons l'incidence de l'intelligence artificielle sur telle ou telle spécialité médicale, nous le faisons de façon pointilliste et nous n'avons pas collectivement d'espace d'élaboration et de discussion pour transcender les passions professionnelles.

Autre exemple de myopie : l'OCDE travaille depuis des lustres sur les migrations des professionnels du soin, sujet que nous donnons l'impression de découvrir aujourd'hui. Nous avons par exemple eu beaucoup de peine à traiter le sujet des médecins originaires de pays hors Union européenne et nous voyons nos médecins et auxiliaires médicaux opter pour une pratique en transfrontalier, sans que nous ayons une réflexion sur la manière d'accueillir les uns ou de retenir les autres.

La difficulté à entrer dans une prospective stratégique découle enfin des limites de nos connaissances en matière statistique sur le champ médical mais surtout sur le champ paramédical (quelle est la durée d'une carrière ? Quelles sont précisément les mobilités ? Que sait-on des cessations anticipées d'activité ?). Nous n'avons pas l'outil de nos politiques en termes de connaissances et la négociation n'est que rarement précédée de réflexions de cadrage, qui permettraient de situer les professions les unes par rapport aux autres. Il est nécessaire de dresser une image, une cartographie d'ensemble des rôles et des coopérations pour déterminer les moyens nécessaires dans les différents compartiments du système de santé. Habituellement, on raisonne à l'inverse : on fabrique des silos professionnels et on s'interroge ensuite sur la façon de bâtir des ponts. »

* Les soins primaires garantissent aux personnes des soins complets et de qualité : promotion, prévention, traitement, réadaptation et soins palliatifs, au plus près de leur environnement quotidien.

>> NOUS CONTACTER
contact.lisalab@gmail.com

Tout le monde contre le cancer

ASSOCIATION

LUTTE CONTRE LE CANCER

Le mardi 22 novembre 2022, l'ensemble du personnel de CAHPP a participé à la soirée de gala de Noël des enfants de l'association Tout le monde contre le cancer.

Créée en 2005 par Nicolas Rossignol, journaliste, animateur et coach, l'association Tout le monde contre le cancer récolte des fonds pour proposer des événements festifs à l'hôpital, favoriser le bien-être des petits malades et des accompagnants, offrir des temps d'évasion hors des établissements de santé et faire changer le regard que l'on porte sur ces enfants malades. En 2022, plus de 1 000 actions ont été réalisées dans 170 établissements par Tout le monde contre le cancer.

Grâce à Tout le monde contre le cancer et les sponsors tels que CAHPP, 4 000 personnes (enfants, familles, bénévoles...) ont participé à la manifestation organisée au Palais des sports de Paris et ont - le temps d'une soirée - un peu oublié la maladie.

Plutôt qu'une minute de silence, Nicolas Rossignol, président de Tout le monde contre le cancer, propose une minute de bruit.

Tous les ans, la soirée de gala de Noël coïncide avec le lancement de 100 Noël dans 100 établissements sanitaires privés et publics. En faisant un don à l'Association, CAHPP soutient ces actions RSE et un secteur d'activité qui lui est familier.

« Nous voulons être comme tous les bénévoles de l'association, un ange gardien pour ces enfants, mais aussi afficher notre engagement aux côtés des professionnels de santé qui aident, soignent, chérissent et accompagnent les enfants et leurs familles au quotidien », a déclaré Isabelle Hamelin, directrice des Relations Publiques, de la Communication et de la RSE de CAHPP lors de la soirée de gala.

CAHPP se mobilise contre le cancer tout au long de l'année. Ainsi, pour l'édition 2022 d'Octobre Rose, 200 établissements ont reçu les « box roses CAHPP » qui contenaient des affiches et des goodies (stylos roses, rubans roses, carnet de notes rose etc...).

L'objectif était de proposer des outils pour mobiliser le personnel et promouvoir les enjeux du dépistage du cancer du sein. La promotion de la prévention est importante quand on sait que la survie à 5 ans, pour les femmes dont le cancer est diagnostiqué à un stade précoce, est de 99 % (sources : Santé publique France et INCa).



De gauche à droite : Lamine Gharbi, Président de la FHP, Nicolas Rossignol, Président de Tout le monde contre le cancer, Christophe Sadoine, Président Directeur Général de CAHPP.



« CAHPP accompagne les professionnels de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux depuis plus de 50 ans, dans l'optimisation de leurs performances et de leur développement. La connaissance des marchés du soin et l'expertise CAHPP légitiment son action dont les patients sont les ultimes bénéficiaires.

CAHPP soutient depuis plusieurs années l'association Tout le monde contre le cancer parce que nous partageons les mêmes valeurs de respect et d'entraide envers les personnes malades. Par ce geste, CAHPP engage les 4 000 établissements de son réseau dans l'amélioration du quotidien des enfants et des aidants confrontés au cancer. Par cette aide, CAHPP espère aussi améliorer le quotidien des professionnels de santé.

CAHPP souhaite être dans l'action afin de participer aux solutions et soutenir chacun. » Christophe Sadoine, président directeur général.

>> POUR ALLER PLUS LOIN

www.toutlemondecontrelecancer.com
communication-cahpp@cahpp.fr



Nouvelle politique en matière de gestion et recrutement des ressources humaines de CAHPP

Franck Terroni, Directeur Ressources Humaines – Juridique et Conformité de CAHPP

Depuis début 2022, vous embauchez de nouvelles personnes chez CAHPP, le rythme des embauches s'est-il accéléré ?

CAHPP, comme de nombreuses sociétés, rencontre des difficultés de recrutement et de fidélisation. Pour faire face à la pénurie de ressources, nous mettons en place **des solutions**.

Notre société a adopté pour les 5 années à venir **un projet d'entreprise ambitieux « Yes we CAHPP ! »** réalisé sur la base d'ateliers auxquels participaient nos collaborateurs. Ce projet définit notamment :

- **Une ambition RH** : être labellisé, par un acteur de référence sur la qualité de vie au travail, pour la qualité de notre expérience collaborateur ;
- Et des axes **stratégiques** parmi lesquels :
 - . **un contexte de travail renoué** : pour servir au mieux les besoins de nos clients et offrir un cadre épanouissant dans lequel chacun des collaborateurs a envie de s'impliquer pleinement ;
 - . **et la RSE qui rend sa véritable place au cœur des activités de CAHPP** : elle coiffe nos missions et nos actions quelle que soit notre position : employeur, négociateur ou conseil.

Les profils que vous recherchez évoluent-ils du fait de la feuille de route de changement que vous menez en interne ?

Nous souhaitons embarquer les collaborateurs actuels et futurs dans notre transformation. Ainsi, la feuille de route transformation et innovation RH décline 10 axes de travail parmi lesquels le parcours d'évolution, le programme talents, la formation et la QVT. Nous souhaitons avoir une symétrie des attentions entre le Focus Client et des collaborateurs heureux et nous avons mis en place ces derniers mois :

- . La formation du Comité de direction, des managers et représentants du personnel à la QVT ;
- . Le projet de réaménagement de nos locaux, sur la base des projets que les salariés ont conçu ;
- . La mise en place d'un accord sur le télétravail et le test de 3 jours par semaine ;
- . L'élargissement des plages de congés ;
- . L'organisation par les collaborateurs d'événements informels et festifs.

Enfin, nous avons sélectionné une des meilleures solutions du marché en matière de santé mentale et de SIRH.

>> NOUS CONTACTER
fterroni@cahpp.fr



Une démarche de transformation et d'innovation coconstruite

Service Transformation & Innovation

Une démarche de transformation et d'innovation coconstruite

En 50 ans d'existence, CAHPP a traversé de nombreuses évolutions sociétales et entrepreneuriales, et s'est toujours adaptée. Aujourd'hui, pour aller de l'avant, CAHPP évolue de façon **plus globale pour s'adapter au monde de la santé qui évolue et se transforme**.

Dès son entrée en fonction, Christophe Sadoine, son PDG, a engagé une démarche de transformation et d'innovation. Celle-ci vise à **identifier les évolutions opérationnelles (économiques, sociales et sociétales) nécessaires**, puis à accompagner leur mise en œuvre, **en coopération avec l'ensemble des collaborateurs**.

Pour relever ces défis, CAHPP a recruté trois profils issus du monde de l'innovation ainsi qu'un directeur des systèmes d'information et du numérique.

Grâce à **des échanges avec les collaborateurs et des ateliers organisés**, l'équipe Transformation et Innovation a pu construire **une feuille de route** qui s'appuie sur 6 leviers d'action prioritaires qui permettent à Cahpp d'être plus agile et en co-construction avec ses parties prenantes (clients, fournisseurs, institutionnels) :

- . Placer le client au cœur des préoccupations de CAHPP,
- . Attirer et fidéliser les talents,
- . Devenir une entreprise apprenante,
- . Promouvoir les démarches continue d'amélioration,
- . Encourager l'innovation sous toutes ses formes,
- . Doter CAHPP d'une capacité perpétuelle d'adaptation.

Pour mener cette transformation et déployer cette feuille de route, **l'équipe nouvellement nommée porte sur le terrain de nombreuses actions**.

Quelques exemples :

- . L'équipe accompagne **les métiers dans la construction et le déploiement de leur feuille de route** transformation et innovation,
- . Elle conduit la mise en place **des parcours Clients et Collaborateurs CAHPP** pour créer un nouveau modèle de collaboration et proposer, à ceux qui le désirent, de devenir des « **clients testeurs** ».
- . Elle structure **le portefeuille de projets et conduit les projets stratégiques**,
- . Elle accompagne **la montée en digitalisation** de la société.
- . L'équipe **coache les équipes internes** sur le management, l'agile et la gestion de projet.
- . Une veille innovation est mise en place et, trois fois par an, les « **Cahppsules Inno** » présenteront des solutions innovantes du secteur de la santé.
- . Une communauté de « **pharmanagers** » composée des diplômés du DU Pharmaciens Managers de CAHPP est également constituée pour devenir un espace d'évolution et de soutien.



« Ce projet d'entreprise global a été pensé avec les collaborateurs. Nous serons le changement que nous voulons voir advenir et allons accompagner nos clients avec l'ambition de forger, avec eux, une évolution harmonieuse, responsable et durable du monde du soin. Notre cri de guerre est clair : **YesWe-CAHPP!** » Christophe Sadoine, président directeur général de CAHPP.

>> NOUS CONTACTER

tltsis@cahpp.fr
channotte@cahpp.fr
jlauret@cahpp.fr
zwakim@cahpp.fr



Ziad Wakim, Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique

1 Mon profil, mon parcours, mes expertises

Formation universitaire en mathématiques et informatiques, j'ai commencé à faire des sites internet en 1997, puis intégré des éditeurs de logiciels dans le domaine de la gestion de l'information. D'abord comme développeur, puis en gérant des équipes produit et consulting. J'ai ensuite eu une carrière de consultant technologique, puis monté et dirigé une startup dans le domaine de l'archivage pendant 6 ans. Depuis 2020 j'interviens dans l'informatique en santé, et j'ai été CTO d'IzyCardio, une startup dans le secteur de la Cardiologie.

2 Mon job chez CAHPP

J'ai rencontré Franck Terroni et Christophe Sadoine dans le cadre d'un audit informatique que j'ai mené pour CAHPP à la fin 2021. À l'issue de cet audit, j'ai accompagné CAHPP à la mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations dans le cadre des projets CRM et PDM. Les échanges avec Christophe Sadoine et Tania LETSIS, et la vision qu'ils portent pour CAHPP m'ont séduit, et j'ai eu envie de rejoindre le projet. Au sein de CAHPP, j'ai en charge la Direction des Systèmes d'Information,

l'« informatique », aussi bien dans ses dimensions internes, que dans les offres numériques à destination de notre écosystème d'adhérents et de fournisseurs. J'ai pour cela l'appui d'une équipe diverse et expérimentée, dont les compétences couvrent ce large périmètre. Notre objectif collectif est de servir et d'outiller CAHPP pour aider nos adhérents à répondre aux défis auxquels ils font face, au travers d'offres numériques.

3 Ma démarche à l'arrivée

J'ai eu la chance, dans mon activité de prestataire, d'accompagner CAHPP pendant quelques mois qui m'ont permis de rencontrer et d'échanger avec tout le monde. Je suis donc arrivé pour ainsi dire en terrain connu. J'ai l'impression que mon intégration a été très rapide, et les échanges ont tout de suite été très efficaces, que ce soit au sein de l'équipe DSIN, ou avec les autres acteurs de l'organisation. Aujourd'hui, après quelques mois, je commence à bien prendre la mesure du métier particulier de CAHPP, et de la valeur que nous apportons à notre écosystème – c'est cette valeur auprès de nos adhérents que j'ai ressentie auprès de mes collègues, et que j'essaie de porter au mieux aujourd'hui.



Julien Lauret, Pilotage projets et exploration New Business

1 Mon profil, mon parcours, mes expertises

Formation en classe préparatoire scientifique puis école d'ingénieur, j'ai intégré des cabinets en stratégie technologique sur plusieurs années tel que Accenture, Ernst & Young pour intervenir dans différentes sociétés comme France Telecom – Orange et BNP Paribas sur différentes problématiques en innovation technologique et en gestion de projet.

2 Mon job chez CAHPP

J'ai connu CAHPP grâce à Tania et j'ai décidé de rejoindre CAHPP pour la nouveauté : taille de structure plus humaine, l'ambition de l'entreprise à se transformer et à innover dans l'équipe Transformation & Innovation.

Au sein de l'équipe, j'ai en charge le pilotage de l'ensemble

du portefeuille de projets CAHPP, de la gestion en propre de certains et l'exploration de nouveaux business.

Ce travail n'est pas individuel et se fait en totale collaboration avec l'aide et le support de l'ensemble des collaborateurs en toute transversalité.

3 Ma démarche à l'arrivée

J'ai eu la chance d'un bon timing d'intégrer CAHPP lors d'un séminaire QVT avec les membres du CODIR qui m'a permis de connaître/aborder mes collègues directs dans un contexte spécifique.

Également j'ai eu la chance également d'initier un nouveau processus d'intégration qui m'a permis de mieux comprendre/connaitre les activités de l'entreprise et de m'y intégrer.



Tania Letsis,
Transformation et Innovation

1 Mon profil, mon parcours, mes expertises

Titulaire d'un 3^{ème} cycle RH, j'ai + de 25 années d'expérience, à la tête de Business Units au sein d'un grand groupe. J'ai passé les 10 dernières années dans le domaine de l'innovation et du Design Thinking. La puissance de l'intelligence collective continue à me bluffier chaque jour. Mes domaines de prédilection, sont l'intelligence collective, le management et les Ressources humaines. Afin de m'approcher de mon Ikigai, j'ai décidé de rejoindre CAHPP pour apporter ma contribution aux enjeux de santé publique et à la continuité des soins.

2 Mon job chez CAHPP

J'ai été recrutée en tant que Responsable de la transformation et de l'innovation pour construire et mettre en œuvre le plan de transformation CAHPP. Après avoir identifié nos leviers de transformation et pour accélérer leurs mise en œuvre, j'ai rapidement suggéré de recruter un DSI, Ziad ; un responsable Projet et exploration de nouveaux business, Julien ; et nous avons également intégré Charles dans l'équipe, en tant que responsable de l'expérience Client. Même si nous sommes «sujets fluides», nous avons des expertises dominantes et nous répartissons les sujets de la manière suivante :

- . RH & Management,
- . Déploiement de la stratégie et expérience utilisateurs
- . Pilotage du portefeuille de projets & exploration de nouveaux business

Pour ce qui me concerne, j'ai donc le plaisir d'accompagner aujourd'hui la mise en œuvre de la feuille de route RH et Management de CAHPP, la digitalisation de tous nos parcours collaborateurs, l'upgrade de notre plan de formation en y intégrant des formations aux nouvelles méthodes de travail, et aux soft skills. Je suis ravie d'être le coach interne des managers CAHPP.

3 Ma démarche à l'arrivée

A l'instar de ce qu'a fait Christophe Sadoine à son arrivée, je me suis connectée à l'ensemble des collaborateurs pour bien capter les besoins de transformation de CAHPP et identifier les leviers d'accélération.

C'est sur la base de ces besoins exprimés par les équipes, qu'a été construite la feuille de route Transformation et Innovation de CAHPP.

Ma punchline

Be the change you want to see in the world :)



Charles Hanotte, Déploiement de
la Stratégie et Expérience Utilisateur

1 Mon profil, mon parcours, mes expertises

Après une formation initiale en économie, gestion et finance, je me suis tourné vers le codage informatique, le développement innovant et l'entrepreneuriat. J'ai fondé et piloté trois entreprises : une agence de développement technologique pour l'événementiel et le spectacle vivant, une startup de développement de produits pour musiciens et une agence de conseil en innovations techniques et managériales. Cette dernière aventure m'a amené à accompagner près de 50 entreprises - dont CAHPP - sur des sujets tels que l'identité d'entreprise et la vision stratégique, la structuration de l'innovation ou l'agilité opérationnelle...

2 Mon job chez CAHPP

J'ai décidé de rejoindre CAHPP car son projet de transformation est passionnant : un président qui encourage cette dynamique, une entreprise de taille idéale qui peut évoluer vite et un secteur d'activité crucial pour toute la société. J'avais aussi très envie de rejoindre l'équipe palpitante de « transformateurs » fraîchement recrutés. Je vais aider à la mise en œuvre de la stratégie 22-25

de l'entreprise et à la pleine expression de son identité. J'aurai plus spécifiquement en charge la mise en œuvre du Focus Client et celle de l'amélioration continue. Avec les métiers, je vais chercher à approfondir la compréhension des besoins de nos adhérents, créer un rapport de co-construction avec nos parties prenantes et ancrer dans nos pratiques quotidiennes une évolution durable de nos performances.

3 Ma démarche à l'arrivée

Pour ne rien brusquer, l'évolution culturelle et business d'une entreprise nécessite d'en avoir saisi le tempo et le mouvement. Il faut apprendre à en connaître les forces vives, prendre la mesure des choses sur un large spectre. C'est dans ce mouvement que je me suis lancé avec l'équipe. Mes débuts sont challengeant et sous le signe de la diversité, que ce soit aux côtés des managers qui formalisent leur feuille de route annuelle, en accompagnant les collaborateurs qui désirent faire évoluer certains de leurs processus clés ou en facilitant la croissance d'une communauté créée par certains de nos adhérents.

Lu dans la presse

Isabelle Hamelin, directrice Relations Publiques, Communication et RSE CAHPP, a été interrogée pour La semaine Vétérinaire (n° 1965, 11 novembre 2022) sur l'intérêt d'une démarche RSE pour la profession.

L'occasion de rappeler que la santé est une filière fortement émettrice de gaz à effet de serre du fait de ses intrants principalement mais aussi des transports, de la demande énergétique et du traitement des déchets. C'est pourquoi CAHPP a mis en place l'Indice Vert, premier baromètre des achats responsables en santé, pour un accompagnement des vétérinaires vers une stratégie d'approvisionnement volontairement bienveillante et économiquement performante.

CAHPP sponsorise le 4L Trophy

Depuis 50 ans, CAHPP s'investit auprès des professionnels de santé, des cliniques et des hôpitaux, afin d'accompagner les acteurs de la santé dans l'optimisation de leur performance et forger ensemble une évolution harmonieuse du monde du soin.

Notre connaissance de ce milieu légitime notre action d'accompagner, de conseiller et de proposer des solutions qui bénéficient à l'ensemble des patients. Nous avons à cœur de promouvoir l'innovation et le développement des nouvelles technologies dans le but que la santé reste accessible à tous.

CAHPP participera à ces 12 jours de compétition, du 16 au 26 février 2023, pour parcourir 6 000 km de Bordeaux à Marrakech. Les deux jeunes ambassadeurs, Axel de Lavalette et Hugo Poncelet, étudiants en commerce et en quête d'aventure, achemineront du matériel pour les enfants marocains, en partenariat avec les associations Enfants du désert.

Nous partageons les mêmes valeurs : la détermination, l'engagement, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et l'aide aux personnes dans la nécessité. Bonne route !

Enregistré sur le site

Yann Bertel, Webmaster et développeur CAHPP, informe que CAHPP bénéficie d'un score NPS de 35.92% (Net Promoter Score) ; soit une excellente évolution de la recommandation de CAHPP. À suivre !

